

**Bulletin d'inscription :**

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone (indispensable) :

E-mail (indispensable) :

Profession :

Tessiture vocale :

Parcours musical et/ou grégorien :

Le stage se déroulera en deux sessions, du 19 au 21 avril et du 13 au 16 juin 2024, au sanctuaire de Notre-Dame du Laus. Les frais pédagogiques comprennent les repas du midi. L'hébergement et les autres repas restent à ma charge.

Je joins à ce bulletin d'inscription rempli, daté et signé, les arrhes non remboursables de 100€ par chèque. Pour régler par virement, envoyez un mail à [gregorien.gap@orange.fr](mailto:gregorien.gap@orange.fr)

J'accepte les conditions d'inscription  (cocher la case)

Date et signature, précédées de la mention « lu et approuvé »



**STAGE  
DE  
CHANT  
DE HILDEGARDE  
DE BINGEN**

**19 -21 avril  
13-16 juin 2024**

**Au sanctuaire de  
Notre-Dame du Laus  
(05)**

**Direction  
Frédéric Rantières**

## Ce stage est proposé par le Chœur Grégorien des Hautes-Alpes (CGHA)



Le Chœur Grégorien des Hautes-Alpes (CGHA), constitué en association, a pour objet d'œuvrer au développement du chant et de ses techniques, et plus particulièrement du chant sacré, et du chant grégorien, notamment par l'apprentissage, la pratique et l'expression publique ; elle a vocation à regrouper les chanteurs participant à ses activités occasionnellement ou de manière permanente.

### L'intervenant : Frédéric Rantières



Diplômé de la classe de chant grégorien du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, du Mastère professionnel de pratique de la musique médiévale de l'Université Paris-Sorbonne et du Doctorat en sciences religieuses de l'École pratique des hautes études, Frédéric Rantières se consacre à l'étude, à la pratique et à la transmission

orale du chant grégorien et haut médiéval à l'appui des premiers manuscrits du chant liturgique occidental. Il a été responsable de la classe de direction de chœur grégorien à l'École du Chœur grégorien de Paris. En 2006, il a créé l'ensemble médiéval Vox In Rama ([www.voxinrama.com](http://www.voxinrama.com)) avec lequel il restitue et interprète d'après les sources le répertoire carolingien et alto-médiéval. Site professionnel : [www.fredericrantieres.com](http://www.fredericrantieres.com)

### Organisation des journées

9h00 : Éveil sensoriel / mise en voix  
9h30 : Découverte collective des pièces du programme  
11h : pause  
11h-15-12h30 : pratique du répertoire

12h : repas à Notre-Dame du Laus

14h-17h : approfondissement du répertoire

Concerts samedi 15 juin le soir à l'abbaye de Boscodon et dimanche 16 juin à la basilique Notre-Dame du Laus. Les détails d'organisation vous seront communiqués avant le début du stage.

### Le lieu sélectionné

#### Le sanctuaire de Notre-Dame du Laus

Le sanctuaire marial du Laus, ou le sanctuaire de Notre-Dame du Laus (surnommé « le refuge des pécheurs ») est le nom donné au sanctuaire marial construit à Saint-Étienne-le-Laus, dans le département des Hautes-Alpes, sur le lieu des apparitions mariales du Laus, à Benoîte Rencurel de 1664 à sa mort en 1718.

Les premiers travaux débutent dès 1666 avec la construction d'une première église de taille modeste. Un couvent (destiné à des pères jésuites au départ) est ajouté, ainsi que divers lieux d'habitation et d'accueil de pèlerins, ainsi que des chapelles et oratoires sur les différents lieux d'apparitions. La fréquentation du sanctuaire, très importante dès les premières années, s'est maintenue au cours des siècles (avec un arrêt lors de la révolution française), et s'est largement développée après la reconnaissance officielle des apparitions par Jean-Michel Di Falco en 2008. Le chiffre de 200 000 pèlerins a été franchi dans ce lieu relativement reculé et excentré des Alpes françaises.

#### Le thème du programme : les chants de Hildegarde de Bingen

Le stage proposera un parcours dans les deux grandes strates du répertoire des chants de Hildegarde de Bingen : la Symphonie des harmonies célestes et l'Ordre des Vertus. Le travail proposé se concentrera sur

l'interprétation des chants à partir de leur notation originelle. Chaque pièce sera remise dans le contexte de l'œuvre théologique et mystique de la sainte.

### Inscription pédagogique

Les frais d'inscription pédagogique s'élèvent à 500€ par personne pour une inscription avant le 15 mars 2024 et à 550€ pour une inscription après le 15 mars 2024. Ils comprennent les repas du midi sur place, l'envoi des partitions à imprimer et des tutoriels ainsi que les sept jours de stage aux horaires prévus.

L'inscription sera enregistrée à la réception d'un premier chèque non remboursables de 100€ à l'ordre du CGHA, avant le 15 janvier 2024. Le solde restant devra être versé avant le 1er avril 2024. En cas d'annulation de la part du stagiaire, le solde ne lui sera remboursé que sur présentation d'un certificat médical. Une adhésion de 10€ sera demandée sur place pour les personnes qui ne sont pas encore adhérentes.

Le bulletin d'inscription accompagné du règlement est à envoyer à Mme Roseline Coulomb, 150 rue de Picomtal, Hameau Picomtal, 05200 CROTS.

Pour tout renseignement, contactez Odile Riss, présidente du CGHA, au 06 84 25 46 57 / [gregorien.gap@orange.fr](mailto:gregorien.gap@orange.fr)

Possibilité d'hébergement sur place (les frais pédagogiques ne prennent pas en charge l'hébergement). Prendre contact directement avec l'hôtellerie au 04 92 50 30 73, en précisant que vous êtes inscrit(e) au stage de chant de Hildegarde de Bingen.